

Lundi 26 novembre 2012

Contre la précarité

**Pour l'emploi de titulaire et des salaires revalorisés.
Pour le service public d'enseignement supérieur et de recherche**

Départ de la manifestation à 14h au Peyrou

Les établissements de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sont gravement touchés par l'explosion de l'emploi précaire, l'absence de recrutements de titulaires, la stagnation des salaires et l'indigence des carrières.

L'exigence, que nous portons, d'un plan de titularisation des contractuels répondant à des besoins permanents, quel que soit le support budgétaire, n'est pas entendue par le gouvernement. Le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR) annonce son intention de limiter l'emploi précaire. Cependant, restant enfermé dans la rigueur budgétaire programmée jusqu'à 2017, il refuse d'augmenter la masse salariale sur la Subvention d'Etat. Cette augmentation de la masse salariale est pourtant indispensable pour pourvoir tous les emplois de titulaires libérés et ouvrir des perspectives sérieuses de transformation de CDD en postes de titulaires.

Le Ministère entend appliquer la loi du 12 mars 2012 (loi Sauvadet), pour la transformation des CDD en CDI et pour les procédures de titularisation, en prenant les postes réservés sur le contingent des postes libérés par les départs de fonctionnaires. Il refuse également d'ouvrir des recrutements réservés pour les corps dits A+ (Ingénieurs de Recherche, chercheurs, enseignants-chercheurs et agrégés). Les conséquences de ces choix de gestion de l'emploi et de la masse

salariale, c'est la poursuite des dégraissages de CDD par non renouvellement de leurs contrats, c'est la pérennisation de l'emploi précaire, c'est une diminution des effectifs de titulaires, c'est une nouvelle réduction des promotions des personnels ingénieurs et techniciens et des personnels des bibliothèques (baisse des concours internes et des avancements au choix, des listes d'aptitude du fait de la diminution des concours externes), c'est la stagnation des salaires alors que les primes individualisées continuent de se développer. Par ces choix (refus d'augmenter la masse salariale et le nombre de postes), le ministère oppose de fait, contractuels et titulaires, mais aussi contractuels éligibles aux recrutements réservés et les autres contractuels ou les nouveaux candidats à un recrutement. C'est intolérable. Les droits de tous les agents concourant aux missions de l'ESR doivent être reconnus.

Cette situation de l'emploi est liée d'une part, à la politique d'austérité du gouvernement et d'autre part, fondamentalement à l'organisation de l'ESR, mise en place par les gouvernements précédents, que le gouvernement actuel s'apprête à pérenniser en se contentant de la toiletter légèrement, en contradiction avec les attentes des personnels et des étudiants. De fait, la politique de concurrence exacerbée entre les établissements et entre les personnels est orchestrée par la loi dite du Pacte pour la recherche, la loi LRU, les structures dites d'excellences (Idex, etc), l'AERES et les dispositifs organisant la course aux ressources propres (appels d'offres de l'ANR, appels d'offres du Grand Emprunt, contrats européens, formation par apprentissage, formation continue,...).

Cela aboutit inévitablement à développer dramatiquement l'emploi précaire notamment par l'explosion des appels d'offres générés par ce système, à ne pas améliorer la réussite des étudiants, à réduire la démocratie et la collégialité à une peau de chagrin, et à terme à remettre en cause le statut de fonctionnaire dans l'ESR.

La mobilisation de tous les précaires et les titulaires est indispensable pour imposer d'autres choix.

Les organisations soussignées appellent les personnels à la manifestation du lundi 26 novembre, jour d'ouverture des Assises de l'ESR, sur Montpellier la manifestation organisée avec le collectif des précaires de Montpellier.

Elles apportent leur soutien aux initiatives déjà lancées : lettres ouvertes (comme à Montpellier), pétitions* et appels à des AG contre la précarité.

Signataires : FSU (SNESUP – SNCS – SNASUB – SNEP) - CGT (SNTRS: CNRS-IRD-INSERM - UM1 – UM2 – INRA – Irstea) - Solidaires (Sud Education – Sud Etudiant - Sud Recherche EPST) - Sup'Recherche UNSA - SLR – SL

APPEL A MANIFESTER LE 26 NOVEMBRE , DEPART A 14H DU PEYROU

* avec récemment « Pétition 2012 : quel changement pour les 50 000 précaires de l'ESR ? » <http://www.petitionpublique.fr/>